



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Le Président de l'Université d'Artois,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L 612-3, L 613-5, L 712-2 ; D 612-1 et suivants ; D 613-38 à D 613-49,

Vu l'article 17 de l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ARRETE

Article 1 - Sont nommés membres de la commission d'examens des vœux pour l'entrée en 1^{ère} année de Licence Langues, Littératures, Civilisations étrangères et Régionales (Anglais, Espagnol et Chinois) pour l'année universitaire 2025-2026 :

LICENCE 1 LANGUES, LITTÉRATURES et CIVILISATIONS ETRANGERES et REGIONALES Anglais

Président

Guillaume WINTER P.R.A.G

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA M.C.F

Membres

Xiaoshan DANTILLE M.C.F

Sarah VOINIER P.R

LICENCE 1 LANGUES, LITTÉRATURES et CIVILISATIONS ETRANGERES et REGIONALES Chinois

Président

Xiaoshan DANTILLE M.C.F

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA M.C.F

Membres

Sarah VOINIER P.R

Guillaume WINTER P.R.A.G

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**LICENCE 1 LANGUES, LITTÉRATURES et CIVILISATIONS ETRANGERES et
REGIONALES Espagnol**

Président

Sarah VOINIER

P.R

Vice-président

Marie-Hélène GARCIA

M.C.F

Membres

Xiaoshan DANTILLE

M.C.F

Guillaume WINTER

P.R.A.G

Article 2 - Le Directeur Général des Services de l'Université d'Artois est chargé de l'application des présentes dispositions.

Fait à Arras, le 06/12/2024

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00

www.univ-artois.fr